

La municipalité de Roche Saint Secret Béconne a le plaisir de vous inviter à l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie

le mercredi 15 septembre 2021 à 15 heures.

en présence de

Philippe Nucho, sous-préfet de l'arrondissement de Nyons,

Didier-Claude Blanc, conseiller régional représentant Laurent Wauquiez, président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,

Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental de La Drôme.



Conseil municipal des jeunes :

La municipalité de la commune souhaite voir se mettre en place un conseil municipal des jeunes.

Il servira à donner l'avis des jeunes sur la vie dans la commune et leurs besoins particuliers, à élaborer des projets qui pourront être mis en place par la mairie, à se rencontrer et échanger.

Il sera ouvert à tous les jeunes résidant sur la commune, âgés de 8 à 18 ans.

Ces jeunes représentent l'avenir de la commune, il est important qu'ils aient leur mot à dire sur ce qui s'y passe.

Une première réunion, ouverte à toutes et tous, pour préparer la mise en place de ce conseil, est prévue :

Le samedi 18 septembre 2021 à 10 heures à la salle des fêtes.

L'animation de la réunion permettra que chacun-e puisse donner son avis.

Rentrée des classes :

La rentrée des classes à l'école de Roche Saint Secret Béconne a eu lieu jeudi 2 septembre.

Il y a 21 élèves dans la classe de Fleur Violet (6 grandes sections, 7 CP et 8 CE1) et 20 élèves dans la classe de Marine Devaux (7 CE2, 9 CM1, 4 CM2). Marine Devaux est aussi directrice de l'école. Elle sera remplacée une journée par semaine par Anne Guiraud.

Patricia Julien et Sabine Bidaux assurent les activités péri-éducatives, la cantine et l'entretien des locaux.

Une nouveauté cette année : la classe des petits accueille 6 enfants de grande section de maternelle car l'école de Montjoux n'avait pas l'espace suffisant. Pour aider Fleur Violet dans l'encadrement de ces enfants, la commune a embauché pour l'année scolaire une agent social territorial faisant fonction d'ATSEM : Séverine Mocata.

Les consignes sanitaires envoyées par le ministère de l'éducation nationale sont appliquées.

Le temps scolaire est de 8h40 à 11h40 et de 13h30 à 16h30.

Le service garderie fonctionne de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h00 tous les jours. Pour le bon fonctionnement de l'école, merci aux parents de respecter strictement ces horaires, en particulier le soir

Il y aura une trentaine d'enfants par jour à la cantine, les enfants de grande section de maternelle mangent à part, les autres mangent en deux services. Cette année encore les repas seront fournis par la société Plein Ciel. La municipalité cherche une solution plus locale pour la prochaine année scolaire. Comme l'an dernier, les élèves apprennent à trier et à composter les déchets de cantine.

Le dynamisme de l'école, permettant de construire l'avenir de nos enfants, est une priorité de la municipalité.

Terrain de tennis :

Nous rappelons que l'accès au terrain de tennis est libre, la porte n'est pas fermée à clé. Il est possible également d'y pratiquer le basket.) Pour jouer de nuit, il y a un système d'éclairage avec minuterie (longue durée) contre le boîtier électrique situé à gauche de la porte d'entrée. Merci aux utilisateurs d'éviter les dégradations (grillages notamment), de ne pas laisser de débris sur le terrain ou aux abords, de refermer la porte en partant.

Rezo pouce :

Dans le flash info de juillet, nous annoncions l'adhésion de la commune au dispositif « Rezo pouce », pour un covoiturage citoyen. Ce dispositif est en place : panneaux d'arrêt aux arrêts de bus du village et de Béconne et aux parkings du Pontaujard. Il est maintenant possible de s'informer et de s'inscrire à Rezo pouce en mairie.

Fête des associations :

Elle s'est déroulée le dimanche 5 septembre entre 10 heures et 18 heures sur la place de l'église.

Les associations présentes étaient : l'association pour garder le patrimoine Rochois, le Club du Piage, l'Institut Kadam Tcheuling Drôme Ardèche, l'association de chasse agréée, l'association de parents d'élèves « La route du Lez », trait d'encre association de calligraphie, l'association sports et loisirs, Le Préau épicerie associative du village, le comité des fêtes, JALMVAL (jusqu'à la mort accompagner la vie) Drôme sud, l'amicale des sapeurs-pompiers de Taulignan, Rezo pouce dispositif de covoiturage citoyen, le CAEM école de musique de Dieulefit, l'association Interstices qui gère l'action territoire zéro chômeurs de longue durée de Dieulefit-Bourdeaux.

Le public est venu régulièrement au cours de la journée se renseigner sur les différentes activités et services proposés par le secteur associatif, mais aussi pour boire un verre ou déguster une part de gâteau à emporter. Les échanges ont été nombreux et intéressants, les associations expliquant leur action et plusieurs associations ont pris un nombre significatif d'adhésions. Fanny et Antoine ont assuré l'animation musicale.

Merci au comité des fêtes pour cette belle initiative à renouveler.

Incivilité :

Un panneau routier de limitation de vitesse à 50 km/h situé chemin de la Vierge a été dérobé. La municipalité va devoir le remplacer, sur le budget communal, donc sur les impôts payés par les Rochois-es. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Dieulefit. Elle sera retirée si l'auteur de ce vol restitue le panneau.

Association Rochoise Sports et Loisirs :

L'Association Rochoise Sports et Loisirs a repris ses activités le mercredi 8 septembre 2021 : cours de Pilâtes (18h30), Renforcement musculaire (19h30) et Cardio (20h30). Possibilité une séance d'essai.

Club du Piage :

Le CLUB DU PIAGE reprendra ses activités lundi 20 septembre à 14h00 à la salle des fêtes. Le pass sanitaire sera exigé.

Spectacle de théâtre : ANTONIO 1936 - 1960 par Emilia Soler

Salle des fêtes de Roche Saint Secret Béconne - Samedi 25 septembre 20 h 30

" C'est l'histoire d'Antonio Soler, mi padre, que je vais vous raconter, républicain espagnol catalan.

Il s'était échappé des prisons de Franco, avait traversé les Pyrénées à pied dans la neige.

Longtemps il a été mon héros, celui qui m'a appris à danser. Ce n'est que peu à peu que j'ai découvert le drame explosif qui le hantait. C'est une histoire réelle mais où tout n'est pas vrai J'ai dû combler les trous, les silences, les non-dits par une imagination tendre, parfois féroce et aussi grâce à l'humour."

Spectacle tout public. Enfants à partir de 10 ans - Participation aux frais 10 € - enfants 5 €

Présentation du pass sanitaire - Contact : chantiersfunambules@gmail.com www.chantiersfunambules.fr

15 août à la ferme de la Lance :

Hommage a été rendu aux résistants à la barbarie nazie dans ce lieu symbolique qui a servi de lieu d'accueil et d'entraînement aux résistants de la région à partir de 1943.

La manifestation était organisée par l'ANACR, en présence de sa présidente, des maires, anciens maires ou élus de Roche Saint Secret Béconne, Taulignan, Le Pègue, Allan, Dieulefit, Visan et Valaurie. Une très intéressante exposition rappelait l'histoire de la deuxième guerre mondiale et les événements locaux en lien avec la résistance. Philippe Biolet a ensuite rappelé l'histoire des maquis de la Lance et le maire de Roche Saint Secret Béconne a lu le poème d'un pasteur allemand interné en camps de concentration en 1937. La cérémonie s'est clôturée par le chant des partisans, le chant des maquis de la Lance, la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Etudes installation de la fibre optique :

Une première étude est en cours avec une distribution sur la quasi-totalité de la commune (sauf l'extrême sud, qui devrait être raccordé lors de la réalisation d'une zone suivante. Cette distribution se fera en aérien, au-dessus des lignes actuelles. Seuls les bâtiments munis d'une adresse postale référencée sont pris en compte. Si vous possédez un logement sans numéro et nom de rue et que vous souhaitez faire partie des habitations raccordées, merci de vous faire connaître en mairie **avant la fin du mois de septembre**.

Dans une seconde étude, le coût de l'ébranchage à proximité des lignes téléphoniques actuelles sera pris en compte. En effet, moins l'entretien par les particuliers propriétaires des arbres sera effectué, moins la couverture sera importante.

Les premières conventions de passage pour l'installation des lignes arrivent chez les propriétaires concernés.

Prochain bulletin municipal :

Broché et comportant 20 à 32 pages (selon les contenus) il paraîtra en janvier 2022. Si vous souhaitez vous y exprimer, merci d'envoyer à la mairie vos contributions (informations, chronique, billet d'humeur, texte littéraire ou poétique, dessins, illustrations...). Si nous sommes submergés de propositions (on peut rêver...), un comité de rédaction municipal fera une sélection.